

Stationnement illicite de gens du voyage

Troyes Champagne Métropole (TCM) déplore, de nouveau, le stationnement illicite d'une dizaine de caravanes depuis ce jour, vendredi 8 novembre 2024, cette fois-ci sur la commune de Troyes.

TCM a saisi immédiatement les services de l'Etat, dans le cadre de leurs prérogatives de maintien de l'ordre public, afin que les occupants illicites soient mis en demeure de quitter les lieux, avant recours à la force publique.

La communauté d'agglomération va également engager une procédure judiciaire.

Enfin, Troyes Champagne Métropole rappelle que le territoire dispose d'infrastructures réglementaires adaptées à ce type de stationnement.

CONTACT

Service Relations Presse

Troyes Champagne Métropole

06 82 41 69 50 · relations.presse@troyes-cm.fr